



Conseil des AFFAIRES GÉNÉRALES

Mardi 20 septembre à Bruxelles

Le Conseil, dont les travaux débiteront à 10 heures, préparera la **réunion du Conseil européen des 20 et 21 octobre 2016** en examinant un projet d'ordre du jour annoté. Les ministres prendront également note de la mise en œuvre des conclusions du **Conseil européen de juin**.

Le Conseil entendra la présentation par la Commission de son **réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2014-2020** et tiendra un premier débat sur le sujet.

Les ministres procèderont à un échange de vues sur une lettre d'intention de la **Commission** concernant son **programme de travail pour 2017**.

Sans débat, le Conseil devrait:

- adopter des conclusions demandant à la Commission de fournir une évaluation de la demande d'adhésion à l'UE de la **Bosnie-Herzégovine**
- publier une recommandation à l'intention des États membres de la zone euro sur la création de **conseils nationaux de la productivité**
- approuver la conclusion d'un **accord avec Andorre pour lutter contre la fraude fiscale**

La présidence tiendra une conférence de presse à l'issue de la session (vers 13 heures).

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu/en/webcasts>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: <http://tvnewsroom.consilium.europa.eu/permalink/84799>

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Préparation du Conseil européen d'octobre

Le Conseil examinera un [projet d'ordre du jour annoté](#), élaboré par le président du Conseil européen en coopération avec la présidence et la Commission, en vue de la réunion du Conseil européen qui se tiendra les 20 et 21 octobre 2016.

Le Conseil européen axera ses travaux sur:

- les migrations; le Conseil européen fera le point sur les derniers développements intervenus et sur les progrès accomplis et il fixera les orientations nécessaires;
- les questions commerciales; le Conseil européen tiendra un débat approfondi sur les questions commerciales; il se penchera sur les dossiers les plus importants et examinera des orientations pour l'avenir de la politique commerciale de l'UE;
- les relations extérieures; le Conseil européen tiendra un débat d'orientation sur les relations avec la Russie.

Le projet d'ordre du jour annoté servira de base au projet de conclusions, qui sera élaboré dans les jours précédant la réunion.

Suivi du Conseil européen de juin

Le Conseil sera informé de l'état d'avancement des conclusions adoptées par le Conseil européen de juin.

Réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel (CFP)

La Commission présentera son réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2014-2020.

Le règlement CFP fixe les montants annuels maximaux que l'UE est autorisée à dépenser dans différents domaines politiques durant la période allant de 2014 à 2020. Il traduit les priorités politiques en chiffres, assure la discipline budgétaire au niveau de l'UE et facilite l'adoption du budget annuel de l'UE.

Conformément à l'article 2 du règlement CFP, la Commission doit présenter, avant la fin de 2016 au plus tard, un réexamen du fonctionnement du cadre financier pluriannuel en tenant pleinement compte de la situation économique qui existera à ce moment-là ainsi que des projections macroéconomiques les plus récentes.

Le 14 septembre 2016, la Commission a présenté un ensemble de mesures comprenant les documents et les propositions législatives suivants:

- une [communication intitulée "Réexamen/révision du cadre financier pluriannuel 2014-2020"](#)
- un [document de travail des services de la Commission accompagnant la communication](#)
- une [proposition visant à modifier le règlement CFP](#)
- une [proposition de modification de l'accord interinstitutionnel sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière](#)
- une [proposition modifiant la décision \(UE\) 2015/435 relative à la mobilisation de la marge pour imprévus](#)
- une [proposition visant à réviser le règlement financier de l'UE et à apporter les modifications correspondantes à 15 actes législatifs sectoriels](#)

Programme de travail de la Commission pour 2017

Le Conseil procèdera à un échange de vues sur [une lettre d'intention de la Commission](#) concernant son programme de travail pour 2017. Dans sa lettre d'intention, la Commission énonce les points revêtant une importance politique de premier plan pour l'année à venir.

La discussion s'articulera autour des questions suivantes:

- Quelles sont les initiatives envisagées que les ministres estiment particulièrement importantes, compte tenu également du programme stratégique?
- Y a-t-il des initiatives que les ministres souhaiteraient voir figurer dans le programme de travail de la Commission et qui ne figurent pas dans la lettre d'intention?
- Parmi les initiatives envisagées, y en a-t-il pour lesquelles les ministres ont des doutes quant à leur finalité?

Le but de cet échange de vues est de fournir à la Commission des indications d'ordre général sur les aspects auxquels le Conseil et ses États membres accordent une place importante dans le cadre des priorités pour 2017. Les points de vue exprimés seront résumés dans une lettre de la présidence; ils permettront à la Commission de prendre en compte les observations des ministres avant qu'elle n'adopte son programme de travail en octobre. Ensuite, le Conseil, le Parlement européen et la Commission s'entendront sur une déclaration commune concernant les priorités pour 2017.
